



Journée de réflexion scientifique 2012

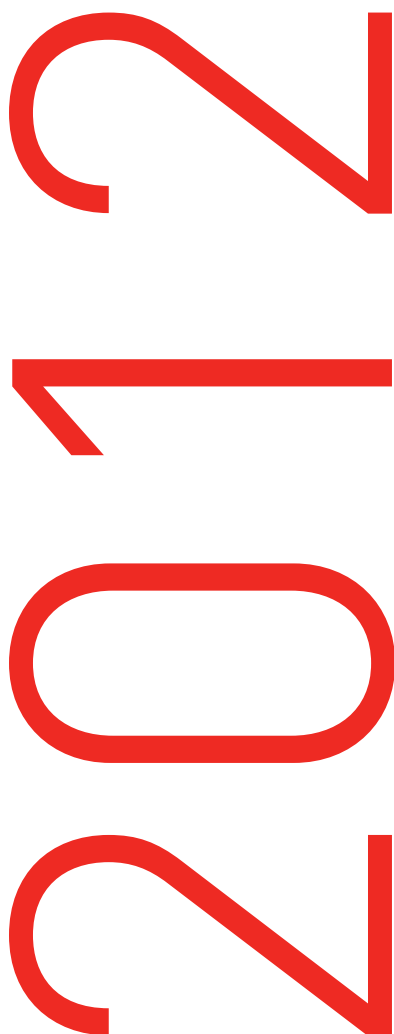
VIH - VHC nouveaux enjeux de prévention

Chaque année, le groupe inter-associatif TRT-5 organise une journée de réflexion scientifique sur un sujet lié à l'actualité de la recherche et/ou de la prise en charge du VIH/sida. En 2012, l'événement a été consacré aux nouveaux enjeux de prévention dans la transmission sexuelle du VIH et la transmission du VHC en contexte sexuel.

Dans un contexte marqué par la publication de nombreuses données issues de la recherche en prévention de la transmission du VIH, cet événement avait pour objectif de soutenir la réflexion et l'appropriation des nouveaux outils de prévention actuellement en développement, mais aussi de susciter et soutenir les échanges et les collaborations entre les pouvoirs publics, le monde de la recherche et les associations impliquées dans des actions de prévention.

L'accent a été mis notamment sur les travaux de recherche concernant le traitement comme prévention ("TasP"), le désir de parentalité chez les personnes vivant avec le VIH, la prévention pré-exposition ("PrEP") ou encore l'actuelle épidémie de VHC acquis dans un contexte sexuel, notamment chez les gays.

**GROUPE INTERASSOCIATIF
TRAITEMENTS & RECHERCHE THÉRAPEUTIQUE**



n'importe quoi. Aujourd'hui, pour nous cela reste différent de dire : « les personnes en charge virale indétectable ne sont plus contaminantes » ou de dire : « les personnes en charge virale indétectable seraient moins contaminantes ». C'est une question de réduction des risques, la question du TasP n'élimine pas le risque. On a parlé ce matin des IST, des hépatites, de charge virale plasmatique indétectable. Il ne faut pas oublier tout ça et rester vigilant. Quand j'entends Renaud Persiaux parler ou Warning, j'ai

l'impression qu'on va tout résoudre avec le TasP, que tout va rentrer dans l'ordre. Mais on sait que dans la prévention du VIH, tout n'est pas aussi simple.

Notes :

1. Beh n° 46-47, « VIH/sida en France : données de surveillance et études »
2. KAPB : Knowledge, attitudes, beliefs and practices. Ces études de l'ANRS étudient les connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH.

Facteurs associés à la connaissance de l'avis suisse

Résultats de l'enquête "VIH, hépatites et vous"

Daniela Rojas Castro

Docteure en psychologie sociale, coordinatrice de recherche communautaire à AIDES.

Janvier 2008 restera une date inscrite dans la mémoire de toutes les personnes impliquées dans la lutte contre le VIH, que ce soit les patients, les médecins, les militants associatifs. En effet, la publication de l'avis suisse indiquant que sous certaines conditions, les personnes sous ARV ne transmettraient plus le VIH, a provoqué un débat pour le moins vigoureux dans le champ médical et associatif. Souvenons-nous du contexte de la publication de cet avis, quand la question de la criminalisation de la transmission du VIH se posait durement dans certains pays. Pour certains PWIH, la vie sexuelle restait un souvenir lointain, pour d'autres elle provoquait du stress lié à la peur de transmettre le virus. C'était aussi un moment où les ARV avaient fait preuve de leur efficacité à un tel point que certains médecins, dans leur pratique quotidienne, avaient déjà partagé avec leurs patients le fait que l'on observait une absence de transmission chez ceux pour lesquels le traitement était efficace. Parmi les cliniciens qui suivaient les couples sérodifférents avec un désir d'enfant et qui n'avaient pas les moyens de faire un lavage de sperme, la procréation naturelle assistée était une possibilité avérée. La publication de l'avis suisse a déclenché une énorme controverse, car il soutenait ce que certains médecins faisaient déjà dans le contexte clinique

et ce que les personnes concernées savaient et pratiquaient déjà. Par ailleurs, certains acteurs de la santé considéraient que cet avis avait été émis sans évidence scientifique suffisante, soit qu'il ne prenait pas assez en compte la vie réelle, soit qu'il pouvait faciliter une augmentation de comportements sexuels à risque. Deux mécanismes étaient mis en avant par les opposants à l'avis suisse : la compensation et la désinhibition du risque, ces deux concepts étant confondus et traités de la même façon.

Depuis 2008, la littérature nous montre toujours plus la pertinence de l'avis suisse. Le débat évolue et se nuance mais le sujet suscite toujours des réponses passionnées. Mon intervention n'est pas centré sur ce débat, mais sur un aspect concret : les personnes vivant avec le VIH fréquentant une association de lutte contre le VIH connaissent-elles l'avis suisse et quels sont les facteurs associés à cette connaissance ? Nous avons cherché à atteindre trois objectifs : connaître le pourcentage de personnes interrogées connaissant l'avis suisse, identifier les facteurs associés à cette connaissance et savoir si des changements dans leur vie quotidienne s'étaient produits.

Nous avons utilisé l'enquête « VIH, Hépatite et vous », réalisée par AIDES environ tous les deux ans depuis 2004. C'est un questionnaire auto-administré, mais la passation se fait avec des acteurs associatifs. Il est proposé à toutes les personnes en contact avec l'association une semaine donnée. L'objectif principal de cette enquête est de connaître les conditions de vie des personnes, pour réorienter nos actions de prévention, de soutien et de plaidoyer et faire connaître la réalité des personnes touchées par le VIH et les hépatites.

C'est une enquête transversale à l'échelle nationale : en octobre 2010, 2356 personnes ont répondu : 68 % étaient des hommes, 31 % des femmes, 1 % des personnes transgenre. Environ 65 % étaient des homosexuels. L'enquête a également été proposée sur plusieurs sites Internet gay et VIH. Le questionnaire utilise les questions standardisées pour les données socio-démographique, les situations psychosociale et économique, l'état de santé, la consommation de produits, le sentiment d'appartenance à une communauté, l'accès aux services de santé, l'utilisation des réseaux de solidarité (par exemple, Seronet).

Quelques résultats descriptifs : sur le total de l'échantillon (2356 personnes), 977 ont déclaré vivre avec le VIH/sida. Plus de la moitié a déclaré avoir eu connaissance de l'avis suisse avant de répondre à l'enquête (57 %). La majorité des répondants l'a découvert via le milieu associatif (53 %), 25 % en avaient entendu parler via une autre personne VIH+ et 30 % seulement via le milieu médical. Nous n'avons pas trouvé de différence significative concernant l'âge, la situation d'emploi ou la coinfection entre ceux qui connaissaient l'avis suisse et les autres.

En revanche, les variables associées à la connaissance de l'avis suisse sont : être en couple, vivre dans un logement stable, avoir le sentiment d'appartenance à la communauté LGBT, avoir une charge virale indétectable, un taux de CD4 supérieur à 350, être en contact avec un réseau de solidarité VIH et remplir le questionnaire en ligne. Les personnes ne sont pas sous traitement de substitution, n'ont pas de difficultés économiques, ne sont pas des femmes ni des migrants.

Le troisième objectif était de voir si les personnes reportaient des changements dans leur vie après l'information sur l'avis suisse :

- 14 % ont déclaré avoir une meilleure qualité de vie sexuelle,
- 15 % ont déclaré avoir une meilleure observance du traitement,

- 76 % ne déclarent aucun changement dans l'usage du préservatif ; parmi les 24 % restants, 11 % l'utilisent plus qu'avant (ils avaient une charge virale détectable) et 13 % l'utilisent moins qu'avant (ils avaient une charge virale indétectable).

La taille de l'échantillon ne nous permet pas de conduire des analyses plus rigoureuses. 31 % des personnes « déclarent avoir moins peur de transmettre le virus » et le changement le plus important est que 55 % ont moins de difficultés à parler sur le VIH avec leurs partenaires sexuels.

Pour conclure, ces résultats nous fournissent des informations intéressantes sur les profils des personnes qui connaissent l'avis suisse. Cette information provient principalement du milieu associatif ; il faut améliorer la transmission de cette information de la part des médecins. Concernant les effets, nous avons constaté que les personnes déclarent des changements positifs (amélioration de la vie sexuelle, ce qui a des effets sur la qualité de vie tout court, et observance des traitements, ce qui devrait interpeller les médecins). De plus, les personnes déclarent une meilleure capacité à parler du VIH avec les partenaires sexuels. Les résultats montrent aussi le poids des inégalités face à la santé : ceux qui connaissent l'avis suisse sont des homosexuels, Français, en couple, avec un bon statut socio-économique, ayant un meilleur statut virologique, fréquentant le milieu LGBT. Meilleure est votre vie, mieux vous êtes informé. La vulnérabilité sociale et médicale semble être un obstacle à la connaissance de l'avis suisse ; or l'information est un droit pour toutes les PWIH. Il apparaît nécessaire d'identifier les freins des médecins à discuter de cet outil de prévention et il est impératif de développer des interventions auprès des personnes vulnérables et isolées pour assurer un niveau d'intervention et de prise en charge à la hauteur de leurs besoins.

Débat avec la salle

Hugues Fischer, Act Up-Paris, TRT-5 : Peut-être pourriez-vous évoquer l'éventuel biais de sélection lié à la manière dont vous menez l'enquête : tous les critères qui favorisent la connaissance de l'avis suisse sont des critères de proximité avec AIDES.

Daniela Rojas Castro : Oui, il y a un biais de sélection : c'est un échantillon qui fréquente l'association, il y a plus de gays que d'hétéros. Mais ce qui m'interpelle, en sachant cela, c'est que seulement la moitié des personnes est informée sur l'avis suisse. ■